

# MON BUDGET

## 1. INTRODUCTION

Pour bien commencer sa vie sur le plan financier, il faut acquérir une vision globale et permanente de ses finances.

Aujourd'hui avec la publicité qui nous envahit partout et l'explosion des nouvelles technologies, on est invité à vouloir dépenser beaucoup. Mais est-ce possible de tout acquérir ?

Apprendre à renoncer, trier, évaluer, planifier, fait partie de l'apprentissage de l'utilisation de l'argent. Cela permet une sécurité importante.



## 2. COMMENT DOIS-JE M'Y PRENDRE POUR ETABLIR MON BUDGET ?

Il faut créer une liste avec d'un côté l'ensemble des revenus et de l'autre l'ensemble des postes liés aux dépenses sur une période déterminée (en générale sur un mois ou un an).

Il faut préciser si les revenus et les dépenses sont :

FIXES      ou      VARIABES      ou      SEMI-VARIABLES

## 3. CONCRETEMENT QUE PUIS-JE FAIRE ?

-noter tous les revenus et dépenses sur la base d'un ou deux mois. On peut ainsi analyser les habitudes de consommation, ce qui donne une bonne base de travail pour élaborer un budget.

-ouvrir un compte qui s'appelle budget et y verser le montant des factures fixes (loyer, primes d'assurances etc.)  
Attention, planifiez le paiement de l'ensemble des assurances sur 12 mois (ex : assurances voiture qui se paie tous les 3 mois)

-ouvrir un compte épargne pour y verser des montants même très modestes, pour faire un peu d'économie en cas d'imprévu.

#### 4. L'EQUILIBRE

Si le total des revenus est supérieur à celui des dépenses, même modestement, alors le budget est équilibré.

Si par contre, il y a plus de dépenses que de revenus, il va falloir réagir rapidement pour éviter l'endettement.

Dans les deux colonnes ci-dessous, note toutes les sources de revenus et toutes les dépenses auxquelles tu penses.

Revenus

Dépenses

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

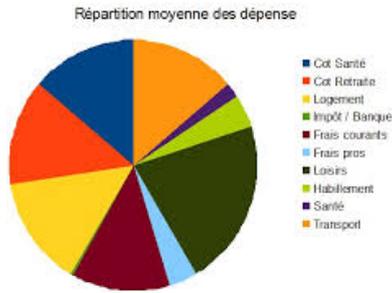
.....

.....

.....

.....

.....



## 1) LES DIFFERENTS REVENUS

### **Le salaire**

- indiquer le salaire net (après toutes les déductions)
- si le salaire n'est pas fixe, indiquer un montant moyen
- il peut y avoir un 13<sup>ème</sup> salaire non obligatoire

### **Les allocations familiales**

- elles sont payées par l'employeur principal

### **Autres revenus**

- indemnités de chômage
- rente AVS pour les retraités
- rente d'une caisse de pension
- rente AI pour les invalides

## 2) LES DIFFERENTES DEPENSES

### **Loyer**

- ne doit pas dépasser le 1/3 du revenu
- il varie énormément selon les régions

### **Charges locatives**

- elle sont généralement sur le bail, mais attention aux mauvaises surprises en fin d'année en cas de dépassement

### **Place de parc, garage**

### **Électricité, gaz, eau**

**Téléphone, radio, télévision, internet**

**Serafe**

**Repas, alimentation**

**Habillement**

**Coiffeur, soins personnels**

**Contraception**

**Produits d'entretien**

**Taxes ménagères**

**Taxe militaire**

**Impôts**

**Entretien véhicule**

**Essence, plaques**

**Assurance maladie**

**Assurance accident**

**Assurance RC**

**Assurance ménage**

**Assurance véhicule (casco totale ou partielle)**

**Assurance perte de gain**

**Argent de poche**

**Garderie**

**Pension**

**Etudes**

**Animaux**

-alimentation

-soins vétérinaires

-taxe communale

-imprévus (garde...)

**Abonnements (internet, journaux...)**

**Cartes de crédit, leasing**

**Epargne**

**Frais médicaux selon LAmal**

**Loisirs, sorties**

**Sport, culture**

**Vacances**

**Cadeaux**

**Argent de poche personnel**

### 3) SOULIGNE

-en rouge les dépenses fixes

-en bleu les dépenses variables

-en vert les dépenses occasionnelles et facultative



© Can Stock Photo

## 1) LA FICHE DE SALAIRE

La fiche de salaire mentionne généralement :

-salaire mensuel fixe ou variable

-diverses indemnités selon le contrat de travail  
(repas, voiture de fonction, logement...)

-les allocations familiales : le montant peut varier selon le canton, l'âge des enfants ainsi que l'employeur

**On obtient ainsi le salaire brut.**

On retire du **salaire brut** :

-Les cotisations AVS et AI

AVS = assurance vieillesse et survivants

AI = assurance invalidité

La cotisation AVS/AI se paie dès le 1 janvier suivant ses 17 ans. C'est valable pour toute personne qui travaille en Suisse. Le taux est fixé par la loi fédérale.

-Les cotisations APG

Allocations militaires pour perte de gain.

-Les cotisations AC

Assurance chômage.

-Cotisation LPP

2<sup>ème</sup> pilier, caisse de pension, prévoyance professionnelle

Elle est complémentaire à l'AVS. Elle est due dès le 1 janvier de ses 25 ans pour les salariés qui dépassent le seuil annuel minimal prévu par la loi.

-Cotisation LAA

Assurance accidents non professionnels. C'est l'employeur qui souscrit l'assurance accidents professionnels.

La LAA est obligatoire même si on travaille moins que 8h par semaine et dans ce cas c'est à notre charge.

-Cotisation APG

Assurance perte de gain. Cette assurance n'est pas obligatoire, mais très importante pour maintenir le versement de votre salaire en cas de maladie prolongée.

-Impôts à la source

Seuls les étrangers avec un certain type de permis de travail sont soumis à l'impôt à la source.

Une fois toutes les déductions faites, on obtient **le salaire net**.



# LES CARTES

## **1) La carte de débit**

Dans le cas de la carte de débit (encore souvent appelée carte EC ou carte de paiement comme auparavant), le montant dû est immédiatement déduit du solde du compte. La carte de débit est directement «connectée» au compte privé; elle doit donc être considérée comme service d'un compte privé d'une banque. En Suisse, il s'agit essentiellement de la carte Maestro (anciennement EC). Depuis 2014, la carte de débit V-Pay de Visa est aussi proposée par certaines banques.

De nombreuses banques offrent aussi, en plus de la carte Maestro ou V-Pay, leur propre carte bancaire gratuite, souvent appelée «carte de compte». Celle-ci permet en général de retirer de l'argent sans frais uniquement au guichet de la banque et à ses bancomats individuels.

PostFinance n'offre pas de carte Maestro, mais la PostFinance Card. Celle-ci permet le retrait d'argent aux bancomats d'autres banques en Suisse et aux distributeurs de billets à l'étranger. Cependant, les paiements avec la PostFinance Card ne sont pas possibles à l'étranger.

Références : [www.moneyland.ch](http://www.moneyland.ch)

## **2) La carte de crédit (VISA)**

Elle permet de payer et d'acheter sans argent liquide.

Elle est pratique, mais il faut bien savoir la gérer afin de ne pas dépasser le budget disponible.

Il faut donc faire très attention aux impulsions incontrôlées.

## **3) La carte PrePaid**

Elle permet aussi des achats sans argent liquide, mais assure une utilisation sans endettement.

Elle doit être chargée avant son utilisation. On peut ensuite l'utiliser pour faire de paiements dans le monde entier dans les magasins, sur internet et retirer de l'argent liquide aux distributeurs.

#### **4) La carte commerciale**

Elle est offerte par les grandes surfaces afin de fidéliser ses clients. Il faut faire attention au risque de surendettement qui est important avec cette carte, car elle entraîne le consommateur à dépenser facilement. Il peut y avoir aussi des risques d'intérêts élevés si les échéances de remboursement ne sont pas respectés. On peut donc bénéficier de rabais pour les achats et à la fois devoir dépenser des intérêts imprévus.

#### **5) Comparaison des cartes de débit et de crédit**

Une carte de débit est plus avantageuse pour les retraits d'espèces en Suisse et à l'étranger; dans ces cas-là, la carte de crédit coûte nettement plus.

Pour les achats en francs suisses sur territoire national, les cartes de débit et les cartes de crédit peuvent tout aussi bien être utilisées sans frais. Cependant, un achat par carte de crédit peut être avantageux dans le cas de la carte de crédit disposant de systèmes de bonus dépendant des achats comme cashback, crédits d'achats ou remises.

Pour les achats à l'étranger en monnaie étrangère, la différence est moins marquée. La règle d'or est néanmoins toujours valable: on paie les sommes importantes avec la carte de débit et pour les montants plus faibles on utilise la carte de crédit. La limite varie selon les fournisseurs mais en général à partir de 100 à 200 francs environ, la carte de débit est la solution la plus favorable.

Les cotisations annuelles varient considérablement en fonction des cartes; les cartes de débit sont pourtant en moyenne moins coûteuses. En revanche, seules les cartes de crédit offrent des prestations supplémentaires telles que des assurances et des systèmes de bonus.

Dans tous les cas, il vaut mieux comparer les cartes individuellement – les comparatifs sur [moneyland.ch](http://moneyland.ch) tiennent compte de la totalité des coûts ainsi que des prestations supplémentaires.

Références : [www.moneyland.ch](http://www.moneyland.ch)



- favoriser les achats groupés (avec des amis) pour les produits de longue conservation et opter pour la congélation
- L'achat de produits saisonniers et souvent avantageux
- Dénicher les bons plans, on peut essayer de relever des défis avec des amis
- Négocier les prix tant que possible
- Cuisiner les plats et prendre les restes pour les repas au travail

### 3) Economiser sans forcément acheter moins :

- faire les cadeaux en avance et ne pas attendre la dernière minute, ainsi on peut saisir de bonnes occasions comme les soldes, les promotions, les réductions, les liquidations de stock...)
- demander des devis sans engagement avant d'effectuer des réparations ou des achats
- faire une liste des divertissements gratuits dans notre région (ex musée gratuits une fois par mois...)
- acheter et vendre sur le marché de l'occasion
- attention à certains achats ( le savon est moins cher et dure plus longtemps que le savon liquide, le sirop est moins onéreux que les boissons gazeuses...)
- Conseil : dans les rayons baissez vous. Les produits moins chers sont souvent hors de vue !!